



Le 14 avril 2023

## Commission Permanente de la Région Normandie

Sophie Gaugain, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de la Région Normandie en charge de l'économie et du soutien aux entreprises, a réuni hier, 13 avril 2023, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers. On peut notamment retenir :

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région accorde les aides suivantes :

- **3,47 millions d'euros sous forme de prêt à taux zéro et 10 800 euros de subventions** au titre du dispositif **Impulsion Développement** pour accompagner les projets de développement de 14 entreprises normandes et permettant d'envisager la création de 27 emplois, dont 1 million d'euros à PROXI BOISSONS HOLDING, située à Giberville (14), pour la reprise du groupe PROXI BOISSONS (dont Proxi Boissons Côte de Nacre et Proxi Boissons Normandie) par des cadres salariés de l'entreprise ;
- **135 400 euros** sous forme de subventions au titre du **dispositif Impulsion Environnement**, à 4 entreprises dont 50 000 euros à Maitres Laitiers Distribution, pour la pose de panneaux photovoltaïques sur 1 489 m<sup>2</sup> de toitures industrielles pour une puissance de 337,9 kWc en autoconsommation à lfs (14) ;
- **149 251 euros sous forme de subventions** au titre du dispositif **Impulsion Immobilier** à 3 entreprises, dont 50 000 euros à Radior France pour l'extension de 1 300 m<sup>2</sup> du site d'Heudebouville (27) ;
- **1 million d'euros** à Bpifrance au titre d'un abondement du «**Fonds Régional d'Innovation**» pour 2023,
- **400 000** sous forme de prêts à taux nul **et 14 219 euros** pour des subventions d'investissement au titre du dispositif «**A.R.M.E**» pour soutenir 7 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 212 emplois ;
- **144 636 euros sous forme de prêt à taux nul** au titre du dispositif **Impulsion Proximité** à 5 entreprises, permettant la création de 3 emplois ;
- **300 000 euros au GIP Cyceron**, pour le fonctionnement de la plateforme d'imagerie médicale basée à Caen, assurant un support à haute valeur ajoutée pour des activités de recherche académiques et industrielles, et proposant des prestations de service en imagerie clinique et préclinique.

### RECHERCHE ET INNOVATION

#### **- Projets collaboratifs d'innovation**

La Région accompagne à hauteur de **703 517 euros** deux projets collaboratifs d'innovation entre entreprises et équipes de recherche académiques :

- Le projet ASES (Aqua-Save Equi-Safe), qui vise à optimiser le fonctionnement des carrières équestres en sub-irrigation (irrigation par le sous-sol), afin de renforcer l'économie d'eau générée, tout en garantissant le bien-être des chevaux. Il est porté par l'ENVA, l'entreprise Novarea (financée par la Région Centre-Val de Loire) et par

les entreprises Normandie drainage et Toubin&Clément, ne sollicitant pas de financement. Les carrières équestres en sub-irrigation génèrent une économie d'eau de 40 à 50 % et améliorent le confort du cheval grâce à l'homogénéité de la répartition de l'eau dans le sable sur toute l'étendue de la carrière.

- Le projet FINOS, localisé dans les départements du Calvados et de la Seine-Maritime, qui repose sur le développement d'objets connectés en utilisant les composants radiofréquence pour une application dans de nombreux secteurs d'activité majeurs en Normandie (logistique portuaire, agriculture, domotique...). Le projet vise à la création d'un démonstrateur à base de composants électroniques logique reprogrammable et lever les verrous liés au coût de la production et à l'impact négatif sur l'environnement. Il s'inscrit dans le dispositif I-DEMO Régionalisé en partenariat avec l'Etat. L'ensemble du consortium comprend NXP, la PME Weaccess et l'ESIGELEC.

#### **- Lancement de l'Appel à Projets « Booster IA 2023 »**

Les élus régionaux ont approuvé les termes de l'Appel à Projets « Booster IA », pour 2023. Les trois éditions de 2020, 2021 et 2022, ont démontré l'intérêt de ce dispositif en permettant de financer la réalisation de 21 preuves de concept dans des domaines d'intérêt régional comme la santé, la formation professionnelle, la gestion des déchets ou la transformation numérique du BTP. Le lancement d'une quatrième édition de l'Appel à projets « Booster IA » en 2023 permettrait à la Région de continuer à accompagner l'émergence de ce type de projets et de poursuivre la construction de l'écosystème normand de la donnée. Le dépôt de demandes d'aide est ouvert du 20 avril au 15 juin 2023.

### **ORIENTATION ET FORMATION**

Dans le cadre de la politique régionale en faveur de la formation et de l'orientation, les élus ont décidé :

- de soutenir le projet de **l'Ecole 42 du Havre** en agréant à rémunération pour les stagiaires demandeurs d'emploi qui s'engageront dans cette formation innovante ;
- d'accorder **65 800 euros** d'aide financière à 4 jeunes diplômés en masso-kinésithérapie, équivalente au coût de leurs frais de scolarité, en vue d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie et de favoriser leur installation sur le territoire.

### **JEUNESSE ET SPORT**

Au titre de sa politique en faveur du sport et de la jeunesse, la Région accorde les aides suivantes :

- 93 600 euros pour l'organisation de 20 évènements sportifs ;
- 614 000 euros pour soutenir 69 clubs sportifs de niveau national ;
- 219 760 euros pour favoriser la mobilité de 309 jeunes Normands au titre du dispositif Pass Monde.

### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **- Label Parc d'Activités Normandie Responsable**

La Région Normandie a créé en 2021 le label NORMANDIE ReSponsable pour mettre en avant les parcs d'activité normands exemplaires en matière de prise en compte simultanée dans leur aménagement comme dans leur fonctionnement des volets environnement, social et gouvernance.

Parmi les 5 candidats à la labellisation « Parcs d'activités Normandie ReSponsable », deux parcs sont lauréats :

- Long Buisson 3 (LB3), situé sur Evreux Portes de Normandie Eure (27) ;
- Parc d'activités Calvados Honfleur (PACH), situé sur la Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville Calvados (14)

### **- Encourager la revitalisation urbaine**

La Région encourage la reconstitution d'une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs structurants par le financement de créations/réhabilitations de logements locatifs. A ce titre, elle accorde **440 562 euros à 16 projets** de rénovation, dont 49 829 euros à la SCI HABITAT SAINT-GEORGES pour la réhabilitation de 4 anciennes maisons en 6 logements locatifs situés 15-17-19 rue Saint Georges à Saint-Lô (50).

### **- Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville**

Les élus régionaux ont attribué **480 000 euros à la Ville de Caen pour l'opération NPNRU Chemin Vert**, qui consiste en la réalisation d'un hôtel des associations. Cette opération s'inscrit pleinement dans le Projet de renouvellement urbain du Chemin vert, par son positionnement stratégique dans le nouveau secteur Authie Nord, greffé sur la Grande promenade mais également par la démarche de co-construction conduite avec les associations et les habitants, initiée par la Ville. Il est en outre attendu une synergie entre le Pôle Enfance Michel Pondaven, le futur CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) de l'association Gaston Mialaret qui sera implanté rue de la botanique et l'hôtel des associations. La livraison de l'hôtel des associations est prévue début 2024, et permettra de poursuivre le transfert des associations actuellement accueillies sur le site de l'ex collège Jacquard.

## **SANTE**

### **- Plus de 2,6 millions d'euros pour permettre l'accès aux soins à tous les normands sur le territoire**

Au titre du soutien aux établissements de santé de Normandie, et dans le cadre du plan régional d'investissement issu du SEGUR de la Santé (2021-2030), la Région accorde :

- **2 millions d'euros au Centre Hospitalier Public du Cotentin** pour l'acquisition d'un deuxième accélérateur de particules dans l'objectif d'augmenter l'offre de soins de cancérologie ;
- **150 000 euros au Centre les Jonquilles du Havre** pour la réalisation de travaux et l'achat d'équipements pour la création d'espaces connectés dédiés à la prise en charge de l'obésité-surpoids.

En outre, au titre de sa politique de lutte contre la désertification médicale dans les territoires, la Région attribue à la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie :

- **34 707 euros** pour le financement d'une solution mobile « doctobus »
- **75 000 euros** pour le financement d'une cabine de téléconsultation en ophtalmologie.

## **AGRICULTURE ET PECHE**

### **- Pour une agriculture normande performante**

Au titre du dispositif « Investissements dans les exploitations agricoles pour une agriculture normande performante », la Région accorde une enveloppe globale de 52 661 euros, dont des fonds FEADER, à 2 exploitations agricoles. Ce dispositif est un soutien nécessaire aux investissements physiques dans les exploitations agricoles, pour une triple performance qui constitue un levier majeur pour favoriser le développement d'exploitations au système durable, en mesure de s'adapter aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels.

### **- Aider les investissements agricoles pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts**

18 dossiers ont été sélectionnés pour un montant total de plus de 1,9 million d'euros, dont des fonds FEADER, au titre du dispositif "Aide aux investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts", dont 778 681 euros à la S.C.A LINIÈRE DE CAGNY pour sa nouvelle usine de teillage de lin.

### **- Normandisation des cheptels normands**

La Région Normandie a lancé 2 dispositifs :

- « Normandisation du cheptel bovin de Normandie » incitant les éleveurs à augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau ;
- « Normandisation du cheptel dans son volet Plan Opérationnel Patrimoine Elevage » incitant à créer ou développer des ateliers de production avec des races ovines, caprines, porcines, avicoles, cunicoles et équines normandes.

A ce titre, les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de 36 220 euros au titre de ces 2 dispositifs à 7 éleveurs.

### **- Encourager l'installation des agriculteurs**

Dans le cadre du dispositif régional **Impulsion Installation**, les élus régionaux attribuent la somme globale de **22 000 euros à 2 agriculteurs** pour favoriser leur installation. En outre, dans le but de soutenir l'installation des Jeunes Agriculteurs et participer au renouvellement des générations en agriculture, la Région accorde une enveloppe globale de **242 000 euros à 8 agriculteurs**, au titre de la **Dotation Jeune Agriculteur**.

### **- Valorisation de produits de la terre et de la mer**

Les élus régionaux attribuent :

- **20 000 euros** à la communauté d'agglomération Lisieux Normandie pour l'organisation du festival des **AOC AOP de Cambremer**, qui se tiendra les 6 et 7 mai 2023 ;
- **10 000 euros** à l'**Association des Amis de la bière normande**, pour soutenir l'organisation de la 7ème édition du salon de la bière normande, qui se tiendra le 2 avril 2023 ;
- **168 000 euros** à **Normandie Fraicheur Mer** pour l'organisation de la nouvelle édition de la **Grande Débarque**.

## **FILIERE EQUINE**

La Région accompagne le développement des entreprises de la filière équine par un soutien à la réalisation de leurs investissements, en particulier dans les zones rurales où le développement des activités économiques non agricoles est essentiel pour assurer une complémentarité d'activités, maintenir et créer des emplois dans ces zones parfois fragilisées. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets « **Soutien aux investissements de la filière équine** », la Région attribue **348 623 euros** pour la réalisation de **10 projets d'investissements** de professionnels de la filière équine (création d'une piste, pose de clôtures, implantation d'abris dans les paddocks, réfection du sol de la piste et aménagement des boxes...)

## **EUROPE, INTERNATIONAL ET ATTRACTIVITE**

La Région Normandie accorde à l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix la somme totale de 330 000 euros pour l'année 2023 :

- 150 000 euros pour l'organisation du Prix Liberté ;
- 180 000 euros au titre des projets relatifs à l'Université de la Paix, la formation à l'éducation aux Droits de l'Homme, la consultation nationale sur les droits de l'enfant et l'intervention sur le Forum mondial Normandie pour la Paix.

## **CULTURE**

### **Festivals normands**

- La Région apporte une aide de 449 000 euros aux festivals normands dont 85 000 euros pour le festival Ouest Park au Havre, 45 000 euros pour le festival Chauffer dans la noirceur à Montmartin sur mer, 45 000 euros pour le festival NDK à Caen, 60 000 euros à l'association les Musicales de Normandie, 60 000 euros au Septembre musical de l'Orne, 30 000 euros

pour le festival les promenades musicales du Pays d'Auge, 20 000 euros au Sablier pour l'organisation du festival de théâtre de marionnette à lfs.

### **Compagnies et ensembles de spectacle vivant**

La Commission a alloué 220 000 euros au total dans le cadre de son soutien aux compagnies et aux ensembles de spectacle vivant normands.

### **Création artistique**

Pour soutenir la création, la recherche et la circulation des œuvres, les élus ont alloué les subventions suivantes :

- 1 390 000 euros à l'Orchestre régional de Normandie pour la poursuite de ses activités,
- 27 000 euros à la saison 2023 Eclats de Rue à Caen,
- 15 000 euros à la commune de Cherbourg en Cotentin pour la poursuite des activités du Circuit
- 

### **Festivals arts plastiques et vie littéraire**

La Commission a alloué notamment :

- 50 000 euros pour la tenue du salon Epoque, salon des livres de Caen les 13 et 14 mai 2023.
- 14 000 euros pour les rencontres d'été théâtre et lecture en Normandie, 22<sup>ème</sup> édition Intime/Extime à Houlgate
- 34 540 euros au titre de l'aide à la diffusion et à la création notamment pour la résidence d'artistes en Normandie.
- 

### **Organisations d'expositions**

31 500 euros au total pour l'organisation d'expositions notamment pour la 3<sup>ème</sup> édition d'un projets d'expositions EOP de la maison de l'architecture de Rouen, pour le projet Maxi Livres du studio courte échelle au Havre, des résidences d'artistes à la villa Brugère d'Arromanches, formations aux questions administratives et juridiques et master class avec un peintre reconnu au Labo des arts à Caen ...

### **Acquisition d'équipements scéniques**

- 20 000 euros à la commune de Saint Valéry en Caux pour le théâtre le Rayon vert
- 16 000 euros à la commune de Pont-Audemer pour l'acquisition de matériels scéniques et la rénovation du plateau du théâtre de l'Eclat
- 5 000 euros à la commune de Montivilliers pour la salle de spectacle Michel Vallery.

**Valorisation du Patrimoine :** la commission a accordé 2500 euros à la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie et 5 000 euros à l'association les amis du château de Vascoeuil et de Michelet.

### **Fonds d'aide au conseil et à l'innovation touristique**

41 550 euros ont été alloués au titre d'études ou de définition de stratégie d'aménagement touristique dont 11 550 euros à l'Abbaye de la Trappe, 15 000 euros à Argentan Intercom et 15 000 euros à Granville Terre et mer.

### **Normandie à vélo**

La commission a accordé 20 958 euros à la SARL Juno Vélo pour la mise en place d'un service de location, livraison et réparation de vélos électriques et de vélos classiques à Saint Aubin-sur-Mer sur la Vélomaritime.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **- Plan Normandie Bâtiments durables**

Dans le cadre de l'IDEE Conseil "Chèque éco-énergie" et de l'IDEE Action "Chèque éco-énergie", les élus régionaux ont accordé une enveloppe globale de 210 500 euros à 176 bénéficiaires pour la réalisation d'audits énergétiques et de travaux de niveaux 1,2 et 3.

**- Appel à projets 2023 « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande »**

Les élus régionaux ont voté les modalités de l'appel à projets « **Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande** ». L'objectif de cet appel à projets est d'accompagner, aux côtés des fonds européens, les travaux et investissements permettant d'accélérer et de renforcer la reconstitution des continuités écologiques et la restauration des milieux naturels nécessaires à une trame verte et bleue régionale fonctionnelle. Il se clôturera le 13 juillet 2023.

Les projets doivent concerner :

- des travaux de restauration des milieux naturels (secs, humides et aquatiques) constitutifs de la trame verte et bleue régionale ou des travaux de restauration des habitats d'espèces patrimoniales renforçant la fonctionnalité de ces habitats;
- des travaux de reconstitution et de restauration de corridors écologiques fonctionnels (cours d'eau, réseaux de mares, maillage bocager...);
- des travaux de restauration des continuités écologiques terrestres ou aquatiques au niveau d'infrastructures (résorption de ruptures dans les continuités écologiques d'intérêt régional, optimisation, restauration ou création de passages à faune et ouvrages de franchissement, contournement, arasements, adaptation d'ouvrages hydrauliques...);
- des études techniques préalables nécessaires à la définition et la réalisation de travaux (plan, chiffrages des travaux...).

Les espaces concernés peuvent être des espaces naturels et semi-naturels, terrestres ou aquatiques et doivent être situés sur le territoire de la Normandie. Tout espace ou ensemble d'espaces naturels identifié dans le SRADDET (en tant que réservoirs ou corridors) ou dans un plan départemental ou local en faveur de la trame verte et bleue approuvé en déclinaison du SRADDET est considéré comme composante de la Trame verte et bleue (TVB).

L'appel à projets est ouvert aux structures suivantes :

- les collectivités territoriales et leurs groupements (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, Parcs Naturels Régionaux, syndicats mixtes, syndicats intercommunaux...),
- les associations,
- les établissements publics nationaux et locaux,
- les groupements d'intérêt public (GIP),
- les services de l'Etat ;
- les entreprises propriétaires ou gestionnaires d'ouvrages ou d'infrastructures de réseaux.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 - [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)